

LETTRES LIBRES

Francis Dupuis-Déri

NOUS N'IRONS PLUS AUX URNES

PLAIDOYER POUR L'ABSTENTION

LUX

NOUS N'IRONs PLUS AUX URNES

FRANCIS DUPUIS-DÉRI

NOUS N'IRONS PLUS AUX URNES

Plaidoyer pour l'abstention



© Lux Éditeur, 2019
www.luxediteur.com

Dépôt légal: 4^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN: 978-2-89596-308-0
ISBN (epub): 978-2-89596-774-3
ISBN (pdf): 9978-2-89596-963-1

Ouvrage publié avec le concours du Conseil des arts du Canada,
du Programme de crédit d'impôt du gouvernement du Québec
et de la SODEC. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement
du Canada pour nos activités d'édition.

*De toutes les illusions modernes, le bulletin de
vote a certainement été la plus puissante.
D'ailleurs, la plupart des gens y croient.*

Lucy PARSONS, 1905

*L'abstention ne peut être interprétée
seulement comme un symptôme, comme
un manque, comme un déficit. Elle participe
pleinement aux transformations des formes
contemporaines de politisation et
d'expression démocratiques.*

Anne MUXEL, 2007

§ RADIATION

La première journée de la période de révision de la liste électorale, je me suis présenté au bureau du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) de ma circonscription, à Montréal. Derrière le comptoir d'accueil, un jeune homme assis lisait un roman. Il a distraitemment levé les yeux vers moi pour m'indiquer de passer dans la salle d'attente, occupée par une vingtaine de chaises vides disposées devant un mur vitré. Celui-ci permettait d'apercevoir un bureau où quatre femmes s'affairaient à des tables couvertes de fiches et de cartables. L'une d'elles m'a invité à entrer. Visiblement, j'étais leur seul client. Lorsque je leur ai demandé d'être radié de la liste électorale, elles ont écarquillé les yeux, s'attendant sans doute à recevoir surtout des gens désirant faire ajouter leur nom ou modifier telle ou telle information dans le fichier.

« Pour quelle raison voulez-vous être radié ? » m'a demandé l'une des femmes.

— Je ne vote pas », ai-je répondu.

Un long silence a suivi et j'ai senti qu'elles se retenaient de me poser d'autres questions. Une femme assise derrière un

ordinateur a entrepris de remplir un formulaire de radiation, après m'avoir demandé une pièce d'identité pour confirmer que j'étais bien moi-même. Elle s'est rapidement interrompue, ne sachant trop quelle raison invoquer pour justifier ma radiation. Le formulaire proposait quelques options: «l'électeur n'habite pas à l'adresse indiquée sur la liste électorale»; «la personne est en curatelle»; «la personne est décédée»; «la personne n'a pas la qualité d'électeur». Je lui ai demandé de cocher la case correspondant à «une décision personnelle de l'électeur de ne pas être inscrit». Par une curieuse coïncidence, c'est à ce moment que le réseau informatique provincial du DGEQ a cessé de fonctionner. L'écran a figé. Une fonctionnaire qui travaillait dans une autre salle a fait irruption, un peu paniquée, suivie par une autre, puis par un responsable qui a appelé au bureau de Québec pour connaître l'état de la situation. Une petite foule s'agitait maintenant dans la pièce où je me trouvais. Constatant que le système informatique refusait toujours de redémarrer, l'une des fonctionnaires a trouvé dans un classeur un exemplaire papier du formulaire, qu'elle a rempli à la main sous la surveillance d'une de ses collègues. Je me suis finalement retrouvé à l'air libre hors du bâtiment, avec à la main une copie du formulaire confirmant que j'étais officiellement un apostat du parlementarisme. Je n'avais pas voté depuis une vingtaine d'années, mais j'ai tout de même été envahi par une étrange sensation, comme si j'avais commis une transgression répréhensible ou un péché mortel, comme si mon choix me condamnait à l'opprobre social et aux feux éternels de l'enfer.

§ DÎNER OU EMBUSCADE ?

Il faut dire que j'ai toujours été étonné de l'insistance avec laquelle les gens essaient de me convaincre que j'ai tort de ne pas voter, et qu'il faut au moins voter pour le « moins pire » des partis pour empêcher l'élection de tel méchant politicien ou favoriser l'adoption de telle politique si importante. J'en suis venu à éviter les invitations à dîner, en période électorale, de peur de tomber encore une fois dans une embuscade, le plus souvent juste avant de passer au dessert. Heureusement que ma conjointe, qui s'abstient de plus en plus souvent, mais plus discrètement que moi, prend alors ma défense pour réclamer qu'on me laisse tranquille et rappeler qu'il s'agit d'un dîner, et non d'un procès politique. Du côté des universitaires spécialistes du vote, on parle de « coercition électorale familiale » pour désigner cette pression très forte que peuvent exercer des membres de la famille ou des proches pour forcer des gens à voter, en particulier pour tel ou tel parti.

§ L'ABSTENTIONNISTE : UN ÊTRE MÉPRISABLE

« [C]omment pourrait-on justifier, par quelque raisonnement qui se tienne, la décision de s'abstenir de voter ? » demandait dans une lettre ouverte le DGEQ¹. En France, un collectif qui s'est donné pour mandat d'encourager la participation électorale se nomme « Je pense donc je vote² ». Ça va, on a compris :

1. Marcel Blanchet, « Un appel aux électeurs du Québec », *Le Devoir*, 28 novembre 2008, p. A9.

2. Sandrine Lemaire, « “Je pense donc je vote”, version 2009 pour intéresser les Roubaisiens aux européennes », *La Voix du Nord*, 25 avril 2009, p. 18.

les abstentionnistes sont des êtres ignorants et stupides. Rien de nouveau sous le soleil. Dans les années 1930, le dictionnaire Larousse définissait l'abstention comme un « oubli égoïste et blâmable ». En 1946, en France, un Comité national contre l'abstention a placardé les murs de la ville d'affiches proclamant son intention de divulguer publiquement les noms des abstentionnistes³. Voilà qui en dit long sur le stigmate qui entache les abstentionnistes, mais aussi sur la volonté et le désir de plusieurs de les humilier publiquement pour leur manque de civisme, leur immoralité, leur vice. En 1953, le journal lyonnais *Le Progrès* servait cette leçon à l'électorat potentiel : « Dans une démocratie, l'abstention est toujours une faute grave qui conduit aux *pires catastrophes*. Il faut voter⁴ » (je souligne). Un tel mépris s'exprime encore aujourd'hui dans les médias, qui glorifient invariablement la participation et associent nécessairement l'abstention à la bassesse, à la chute, au néant, ou encore à l'inertie, à la passivité et à la paresse, voire à une pathologie grave. On énonce que l'abstention « a fait des ravages », on évoque un « bien mauvais bulletin de santé pour le corps politique ». L'impulsion naturelle d'un individu en bonne santé serait d'aller voter, de s'élaner vers les urnes. Le recours à un vocabulaire militaire permet aussi de représenter positivement la participation et négativement l'abstention : l'électorat « ne s'est pas mobilisé » ou est « démobilisé », « s'abstenir, c'est désertter », alors que la « réplique

3. René Vivier, « Menaces et abstentions », *Le Libertaire*, n° 60, 20 décembre 1946, p. 1-2.

4. Cité dans Denis Barbet, « Quand les mots de l'abstention parlent des maux de la démocratie », *Mots : les langages du politique*, n° 83, 2007, p. 54.

s'organise» face à l'abstention, car « plusieurs offensives visent à pousser les jeunes aux urnes ». En raison du taux d'abstention, la situation est « alarmante », « navrante, préoccupante » ; ce n'est rien de moins qu'un « désastre civique⁵ ». Lors de l'élection provinciale tenue en décembre 2008, au Québec, l'animateur de la soirée électorale télévisée de Radio-Canada a réagi au taux de participation de 57 %, soit le « pire taux de l'histoire⁶ », en déclarant que « c'est abominable, c'est gênant », car cela donne du Québec l'image d'un pays du « tiers monde » (même si certains pays du « tiers monde » affichent des taux de participation de plus de 90 %). Un taux qui semblait d'autant plus décevant que le DGEQ, Marcel Blanchet, s'était personnellement investi dans les journaux lors de cette campagne en signant « Un appel aux électeurs du Québec » : « J'estime qu'il est de mon *devoir* de rappeler aux Québécoises et aux Québécois l'importance et la portée de l'exercice du droit de vote, l'un *des plus précieux* de tous les droits. » Il précisait que « le droit de voter s'accompagne *nécessairement d'une responsabilité*, soit celle de l'exercer » et qu'« en appeler à l'abstention [...] m'apparaît *irresponsable*⁷ » (je souligne).

5. *Ibid.*, p. 53-67 ; et Patrick Monay, « L'abstentionnisme reste le premier parti de Suisse », *Tribune de Genève*, 9 octobre 2015.

6. Marilou Séguin, « Participation : le pire taux de l'histoire », *Le Journal de Montréal*, 9 décembre 2008, p. 12. Le plus faible taux de participation reste celui de l'élection de 1927, de l'ordre de 43,6 %, mais les résultats n'étaient pas comptabilisés de la même façon à l'époque (Catherine Handfield, « Taux d'abstention record », *La Presse*, 9 décembre 2008, p. A10).

7. Blanchet, « Un appel aux électeurs du Québec », *loc. cit.*

§ VOTER OU SE TAIRE À JAMAIS...

L'acharnement déployé pour combattre l'abstentionnisme porte à croire que les électoralistes⁸ cherchent avant tout à se convaincre de l'importance de leur propre vote et de leur propre grandeur morale et politique. Portés par leur prosélytisme ou en désespoir de cause, ces partisans du système électoral avancent même des arguments qui n'ont aucun rapport avec la réalité politique, par exemple que quiconque ne fait pas l'effort d'aller voter renonce à son droit de se plaindre du gouvernement. Aux États-Unis, l'irrévérencieux humoriste George Carlin n'est pas de cet avis :

La journée des élections, je reste à la maison. Je ne vote pas. Qu'ils aillent se faire foutre ! Qu'ils aillent se faire foutre ! Je ne vote pas. Je ne vote pas, pour deux raisons. Premièrement, ça n'a aucun sens. Ce pays a été acheté, vendu et payé il y a très longtemps. [...] Deuxièmement, je ne vote pas, car je considère que si vous votez, vous n'avez aucun droit de vous plaindre. Je sais, les gens aiment bien tordre la chose et affirmer le contraire : « Ah ! Si vous ne votez pas, vous n'avez pas le droit de vous plaindre. » Mais quelle est la logique, ici ? C'est vous qui êtes responsable si vous votez et que vous élisez ces individus incompétents et malhonnêtes qui font tout foirer une fois en poste : vous avez provoqué le problème, vous avez voté, vous les avez mis là. Vous n'avez donc aucun droit de vous plaindre ! Quant à moi qui n'ai pas voté, qui en réalité n'est même pas sorti de la maison le jour de l'élection, je n'ai aucune responsabilité à l'égard de ce que font ces gens, et j'ai bien

8. La définition conventionnelle du terme « électoralisme » est la suivante : « Tendance d'un parti à subordonner sa politique à la recherche de succès électoraux. » Dans le texte, ce mot (ainsi que l'adjectif « électoraliste ») est plutôt employé pour désigner de façon plus générale la valorisation du système électoral, par opposition à l'abstentionnisme.

le droit de me plaindre du futoir que vous avez créé et avec lequel je n'ai rien à voir⁹.

Lors d'une émission consacrée aux affaires publiques, l'humoriste a aussi déclaré, plus sérieusement, que « les élections et les politiciens sont là pour donner l'illusion qu'il existe un libre choix, mais il n'y a pas réellement de libre choix dans ce pays ». Il expliquait qu'on organise « pour les gens une journée d'élection tous les ans pour qu'ils aient l'impression de faire des choix, des choix insignifiants qui nous permettent d'avancer comme des esclaves qui diraient: "Ah! J'ai voté!" Les enjeux du débat dans ce pays sont établis avant même que le débat commence; tous les autres sont marginalisés et qualifiés de "communistes" ou associés à des personnes déloyales¹⁰ ».

Bien d'autres humoristes ont pris position contre le vote et pour l'abstention, tournant en dérision le cirque électoral. En France, l'humoriste anticonformiste Pierre Desproges déclarait au journal télévisé FR3 Picardie, dans les années 1980, être « contre le droit de vote », car les gens « se trompent tout le temps. [...] La démocratie, c'est la pire des dictatures, dans la mesure où c'est la dictature du plus grand nombre. [...] Quant à la dictature d'un seul, que voudraient les gens d'extrême droite ou d'extrême gauche, ce n'est pas très sain non plus, donc le jour des [élections] cantonales, faites comme moi : allez à la pêche. [...] Ne votons plus¹¹ ».

9. « George Carlin on Some Cultural Issues », extrait du spectacle *Back in Town*, *YouTube*, 14 novembre 2010 [1996].

10. « George Carlin Talks War and American Politics », extraits de différentes interventions médiatiques, *YouTube*, 16 mai 2010.

11. « Pierre Desproges "Les élections et la Picardie" | Archive INA », extrait du journal télévisé FR3 Picardie, *YouTube*, 13 avril 2018 [6 mars 1985].

§ MAIS SI PERSONNE NE VOTAIT ?

Dans leurs efforts visant à convaincre les abstentionnistes de voter en les culpabilisant, les électoralistes évoquent le risque que plus personne ne vote. À la fin du XIX^e siècle, déjà, le diplomate Frederick William Holls annonçait aux États-Unis que, « si tout le monde suivait [l']exemple [de l'abstentionniste], il en résulterait l'anarchie¹² ». Rien de moins ! Il s'agit là d'un faux problème, évoqué dans le but de déstabiliser l'abstentionniste, de miner sa crédibilité et de le présenter comme un individualiste égocentrique. Dans son roman *La lucidité*, l'auteur portugais José Saramago, de tendance anarchiste, a imaginé que la majorité de l'électorat s'abstient de voter. Devant cet affront, le gouvernement choisit finalement la voie de la répression et de l'assassinat politique. Il s'agit d'un roman. Dans la réalité qui est la nôtre, il y aura toujours des gens pour voter, à tout le moins les quelques personnes qui ont posé leur candidature, leur personnel politique et sans doute des membres de leur famille. Et si un jour personne ne vote, on verra bien alors ce qu'il adviendra de notre système politique. Quoi qu'il en soit, je n'ai jamais bien compris en quoi cet « argument » devrait convaincre les abstentionnistes de voter.

§ DES GENS SONT MORTS POUR LE DROIT DE VOTE !

Certes. Mais s'il est de bon ton d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour le droit de vote, il semble

12. Frederick William Holls, « Compulsory Voting », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 1, n° 4, juillet 1891, p. 602.

plus gênant de célébrer leurs moyens de lutte et, plus encore, de les exercer, par exemple pour protester contre une crise du logement, des conditions de travail déplorables ou la destruction de la nature, autant de problèmes qui font rarement partie des priorités électorales. Rappelons, par exemple, le mouvement des suffragettes en Grande-Bretagne. Leur dirigeante Emmeline Pankhurst a expliqué qu'au début de leur mobilisation, à la fin du XIX^e siècle, les femmes s'en tenaient à des tactiques légales et pacifiques, organisant, entre autres choses, des rencontres avec des députés, des pétitions et des rassemblements publics :

Pas une femme ne s'est demandé comment et pourquoi les travailleurs agricoles ont gagné le droit de vote [en 1884, en Grande-Bretagne]. Ils l'ont gagné, en fait, en incendiant des balles de foin, en provoquant des émeutes et en démontrant leur force de la seule manière que les politiciens anglais peuvent comprendre. La menace de faire marcher 100 000 hommes sur la Chambre des communes si la loi n'était pas adoptée a également eu un effet dans l'obtention de la liberté politique pour le travailleur agricole. Mais aucune femme suffragiste ne l'a remarqué¹³.

Au début du XX^e siècle, le mouvement s'est scindé en deux tendances : d'un côté, les suffragistes qui s'en tenaient à des moyens légaux et pacifiques, et de l'autre, les suffragettes qui se sont lancées dans des campagnes de perturbation. Elles ont troublé l'ordre lors de rassemblements du Parti libéral au pouvoir, si bien que les femmes y ont été interdites. Elles ont lancé des pierres contre les édifices où se déroulaient ces

13. Midge MacKenzie, *Shoulder to Shoulder*, New York, Alfred A. Knopf, 1975, p. 8-9.

rassemblements et sur la maison du premier ministre. Plusieurs de leurs manifestations se sont transformées en émeutes, des centaines de femmes parcourant le centre-ville de Londres et fracassant les vitrines de dizaines de bâtiments gouvernementaux, de journaux antisuffragistes et de commerces. Selon Emmeline Pankhurst, la vitrine fracassée était l'argument le plus convaincant à l'époque. En d'autres occasions, les militantes ont sectionné des fils de télégraphes et incendié des églises, des trains et des résidences de ministres et de députés qui s'opposaient aux droits électoraux des femmes. Emmeline Pankhurst a déclaré : « Nous ne détruisons pas des maisons d'orchidées [propriétés de politiciens antisuffragistes], ni fracassons des vitrines, coupons des fils de télégraphe, saccageons des terrains de golf pour nous attirer l'appui des gens que nous attaquons. Si le public en général était heureux de ce que nous faisons, ce serait la preuve que notre guerre est inefficace. Nous n'espérons pas que vous soyez contents¹⁴. »

À l'apogée de leur mobilisation, en 1913 et 1914, les suffragettes ont été responsables de près de 350 incendies et attaques à la bombe. Emily Wilding Davison est morte en juin 1913 après avoir sauté sur une piste de course de chevaux pour

14. Andrew Rosen, *Rise Up, Women! The Militant Campaign of the Women's Social and Political Union, 1903-1914*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1974, p. 188-189. Voir aussi C.J. Bearman, « An Examination of Suffragette Violence », *The English Historical Review*, vol. 120, n° 486, 2005, p. 365-397 ; June Purvis, « "Deeds, Not Words": The Daily Lives of Militant Suffragettes in Edwardian Britain », *Women's Studies International Forum*, vol. 18, n° 2, 1995, p. 91-101 ; Martha Vicinus, « Tactiques des suffragettes anglaises. Espace des hommes et corps des femmes », dans Marie-Claire Pasquier (dir.), *Stratégies des femmes*, Paris, Tierce, 1984.

attirer l'attention sur la cause des suffragettes. Le cheval du roi l'a heurtée et lui a fracturé le crâne. Les suffragettes se sont présentées par milliers pour assister au passage de son corbillard, quelques jours plus tard. Or cette femme avait écopé de six mois de prison pour avoir incendié trois boîtes aux lettres et elle avait posé une bombe pour détruire le chantier d'une maison en construction commandée par le ministre des Finances David Lloyd George. Voilà une suffragette dont il faut célébrer la mémoire !

§ LES VICTIMES DU PARLEMENTARISME

Si on évoque souvent le sacrifice des personnes mortes pour le droit de vote, on souligne rarement que les régimes parlementaires sont responsables de l'emprisonnement, de la torture et de l'assassinat de gens du peuple qui tentaient de s'organiser de manière autonome, sans chef ni Parlement, au nom des principes pourtant reconnus de liberté, d'égalité et de solidarité. Rappelons que le gouvernement républicain français a ordonné à ses troupes d'écraser la Commune de Paris en 1871, ce qui s'est soldé par le massacre de 20 000 à 30 000 adeptes d'une démocratie autonome et locale ; que le gouvernement républicain social-démocrate allemand a déployé les miliciens des corps francs pour éradiquer les conseils ouvriers qui autogérait certaines entreprises et même des villes entières, comme Munich, en 1919 ; que les troupes coloniales du régime parlementaire britannique ont mitraillé en 1929 des dizaines de femmes igbo au Nigéria qui protestaient contre de nouvelles taxes, avant de leur interdire de tenir leurs assemblées non mixtes ; que le gouvernement républicain espagnol a dépêché

des milices commandées par des officiers soviétiques pour imposer par les armes la reprise des terres collectivisées dans des villages autogérés pendant la révolution de 1936-1939; que le gouvernement républicain mexicain a ordonné l'attaque des villages libérés par les zapatistes au Chiapas dans les années 1990. Sans parler des exécutions par pendaison ou électrocution d'anarchistes accusés de crimes qu'ils n'avaient pas commis, entre autres Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti, assassinés par la république des États-Unis en 1927. Rendre hommage avec insistance aux personnes mortes pour le droit de vote contribue souvent à occulter la mémoire de celles qui défendaient et même exerçaient à petite ou grande échelle l'autogestion, l'autonomie, l'anarchie ou la démocratie (directe) – peu importe le terme choisi – et que des policiers, soldats, miliciens ou bourreaux à la solde de parlements ont massacrées pour s'assurer que le pouvoir reste entre les mains des parlementaires ou d'un parti politique.

§ DÈS L'ENFANCE

L'intensité des attaques contre les abstentionnistes et cette habitude de les culpabiliser s'explique peut-être par le fait qu'on nous initie à l'électoratisme souvent dès l'enfance, par exemple lorsque les parents présentent le vote comme un geste déterminant, voire solennel. Certains parents appuient un parti en particulier avec conviction et loyauté, votent inmanquablement pour ce parti et parfois même y militent, souvent en suivant les traces de leurs propres parents. Pour ma part, j'ai été soumis à une socialisation politique contradictoire. Ma mère a toujours exprimé un grand respect envers le vote et a

toujours refusé de préciser pour qui elle votait : comme le salaire ou la maladie, c'est un sujet à éviter chez les gens bien élevés. Je me rappelle, enfant, l'avoir accompagnée une ou deux fois au bureau de scrutin après l'école. Mon père a parfois voté, mais il a toujours exprimé de l'ironie et même du mépris à l'égard des élections, des partis et des gouvernements : « Tout ça n'a aucun sens ! On s'en fout complètement », se plaît-il à répéter. Ce différend politique n'a jamais empêché mes parents de s'intéresser à la politique et de s'asseoir religieusement devant la télévision le soir des élections.

§ ENDOCTRINEMENT DES ÉLÈVES

L'école prend le relais de cette socialisation familiale. Outre les cours sur l'histoire de la « démocratie » et sur la citoyenneté, la direction d'écoles primaires et secondaires organise dans plusieurs pays des élections de comités d'élèves. Au Québec, l'article 96.5 de la section IV de la Loi sur l'instruction publique stipule que « [c]haque année, au cours du mois de septembre, le directeur d'une école qui dispense l'enseignement secondaire du second cycle voit à la formation d'un comité des élèves. Les élèves déterminent le nom, la composition et les règles de fonctionnement du comité et en élisent les membres ». Le bureau du DGEQ propose des guides pour aider à l'organisation de l'élection de ces comités d'élèves, expliquant qu'il s'agit d'une activité de formation politique qui vise à convaincre les jeunes que le vote est le plus important des pouvoirs citoyens, voire notre seul pouvoir. Est-il politiquement acceptable que cette agence s'adresse ainsi directement à des enfants, quand on sait que c'est le DGEQ qui organise le

scrutin national, en proclame les résultats et déclare qui a gagné et perdu, légitimant du même coup le pouvoir du nouveau gouvernement ? L'embrigadement des enfants et des adolescents est d'autant plus efficace qu'il s'agit d'apprendre à poser un geste d'une absolue simplicité qui sera répété à l'identique à l'âge adulte, et dans un environnement semblable, puisque les bureaux de vote sont souvent installés dans des gymnases d'écoles primaires et secondaires. Un tel prosélytisme s'exprime explicitement dans les documents d'accompagnement proposés par le programme «*Vox populi*», mené en partenariat par le DGEQ avec l'Assemblée nationale du Québec. On y précise que «*tenir des élections pour former un conseil d'élèves est une excellente façon d'initier les jeunes au processus électoral et à l'importance d'exercer leur droit de vote*», ce qui «*contribue donc à faire de nos jeunes d'aujourd'hui de meilleurs citoyens de demain*¹⁵» (je souligne). Un dépliant destiné aux jeunes leur explique que «*[v]oter est un geste significatif, puisqu'il te donne le privilège de t'exprimer en faveur de la personne qui représente le mieux tes intérêts, tes idées et tes attentes*¹⁶» (je souligne). Pour parfaire l'opération d'endoctrinement, le DGEQ met à la disposition des écoles des isolements et même des urnes électorales, ce qui permet une mise en scène des plus réalistes. Le programme

15. «*Élections à l'école*», *Vox populi*, DGEQ, 2019, <http://voxpathuli.quebec/elections.php>. Voir aussi le document intitulé *Vox populi: ta démocratie à l'école! Guide pédagogique à l'intention du responsable du conseil d'élèves*, Québec, DGEQ, 2018, p. 7.

16. *Vox populi: ta démocratie à l'école!*, dépliant informatif, Québec, DGEQ, s. d.

CET OUVRAGE A ÉTÉ IMPRIMÉ EN SEPTEMBRE 2019 SUR
LES PRESSES DES ATELIERS DE L'IMPRIMERIE GAUVIN
POUR LE COMPTE DE LUX, ÉDITEUR À L'ENSEIGNE D'UN
CHIEN D'OR DE LÉGENDE DESSINÉ PAR ROBERT LAPALME

L'infographie est de Claude BERGERON

La révision du texte est de Geneviève BOULANGER

Lux Éditeur
C.P. 60191 Montréal
Qc, H2J 4E1

Diffusion et distribution
En Europe: Harmonia Mundi
Au Canada: Flammarion

Imprimé au Québec
sur papier recyclé 100 % postconsommation



Voter ou ne pas voter, telle est la question qu'on n'ose pas poser dans nos régimes parlementaires, où les élections sont des rituels sacrés. En défendant la légitimité de l'abstention, cet essai attaque de front la conviction selon laquelle le vote serait un devoir, et le refus de voter une dangereuse hérésie. Bien plus qu'une simple apologie de l'abstention, cet ouvrage propose ainsi une critique radicale du système électoral.

En plus de rappeler les raisons qu'évoquent des abstentionnistes issus de toutes les couches de la société, l'auteur décrit les stratégies souvent amusantes imaginées pour subvertir le jeu électoral : appel au boycott ou au vote nul, candidatures loufoques et satiriques de plantes, d'animaux, d'humoristes, de punks ou de gnomes anarchistes. Cette galerie des figures de la résistance au vote révèle également les nombreux et puissants mécanismes d'autodéfense du système électoral, qui réussit toujours à imposer ses propres règles, même aux plus contestataires. Aussi, l'abstention n'est féconde que si elle va de pair avec un engagement et des mobilisations autonomes, populaires et solidaires.

Francis Dupuis-Déri est professeur de science politique et d'études féministes à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est l'auteur de nombreux livres dont Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France (2013), L'anarchie expliquée à mon père (2014) et La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques (2016).